

Stefan Fisch, Florence Gauzy, Chantal Metzger (Hg./dir.), Machtstrukturen im Staat in Deutschland und Frankreich/Les structures de pouvoir dans l'État en France et en Allemagne, Stuttgart (Franz Steiner) 2007, 188 p. (Schriftenreihe des deutsch-französischen Historikerkomitees, 1), ISBN 978-3-515-08946-3, EUR 36,00.

rezensiert von/compte rendu rédigé par
Alain Chatriot, Paris

Les divers groupes de recherche et d'échanges franco-allemands en sciences sociales ont publié ces dernières années de nombreux ouvrages collectifs proposant des regards comparatifs renouvelés sur l'histoire des deux nations à l'époque contemporaine. Regroupant onze textes (six en allemand et cinq en français), cet ouvrage propose une relecture de l'histoire politique des deux pays au XIXe et au XXe siècle autour de thèmes étudiés souvent sur une assez longue période – issu d'un colloque de 2000 les textes ont été actualisés mais parfois pas suffisamment par rapport au développement des historiographies. Plutôt que de proposer des histoires linéaires ou des comparaisons de régimes, les analyses se concentrent surtout sur des éléments structurels de la vie politique allemande et française (il ne s'agit pas vraiment des structures de pouvoir puisque aucun texte n'est consacré aux administrations). Les contributions sont fondées sur des comparaisons sauf lorsqu'il s'agit d'étudier des cas fonctionnant comme des laboratoires (la Lorraine de 1871 à 1918 ou la chambre de commerce franco-allemande).

Bien que présentant des méthodologies différentes, trois textes allemands aident à penser des différences systémiques entre les structures politiques des deux pays. Heinrich Best analyse sur cent cinquante ans l'évolution du recrutement des parlementaires allemands et français. L'approche de longue durée permet de repérer des différences (opposition avant la Seconde Guerre mondiale entre des représentants »intermédiaires« en France et des »permanents de la politique en Allemagne«) et des convergences (montée en puissance de la fonction publique comme voie principale d'entrée en politique). L'analyse quantitative illustre aussi des particularités françaises comme la faible représentation des femmes et le cumul des mandats. Mais l'étude de moments précis, en particulier quand il s'agit de crises peut se révéler aussi pleine d'enseignements. Thomas Raithel compare ainsi le conflit constitutionnel prussien entre 1862 et 1866 et la crise française du 16 mai 1877. L'analyse illustre bien sûr le triomphe du monarque constitutionnel en Prusse alors que le Parlement républicain français trouve une place première, mais le texte montre des subtilités en s'intéressant à des pratiques institutionnelles précises comme le vote du budget ou la désignation du président du conseil. Martin Kirsch propose, quant à lui, une approche du »constitutionnalisme monarchique« dans un long XIXe siècle en insistant en particulier sur la »fonctionnalisation« (Funktionalisierung) du monarque. L'approche est ici assez riche car elle ouvre sur des comparaisons possibles avec d'autres pays européens.

Deux textes français proposent des approches classiques d'histoire politique. François Roth donne

une présentation érudite du personnel politique de la Lorraine pendant l'annexion à l'empire allemand, en détaillant les différents niveaux de la représentation politique. Philippe Alexandre propose une analyse d'histoire des idées et des partis à partir du cas allemand du libéralisme de gauche et de celui du radicalisme français entre la fin des années 1860 et la Première Guerre mondiale. Cette contribution pose d'importantes questions méthodologiques. L'auteur parle lui-même des »limites d'une étude comparatiste« mais le choix de ses objets est très problématique. Sa lecture du radicalisme français est entièrement dépendante du travail ancien de thèse d'État de Serge Berstein (et non Bernstein comme il est écrit dans toutes les notes) et analyse très peu l'évolution du mouvement républicain, ses quelques notations sur les modérés et les conservateurs négligeant d'ailleurs l'historiographie des dix dernières années. Certes, l'entreprise comparatiste est courageuse, mais elle peine à dépasser une histoire des doctrines des partis politiques et semble en décalage avec les travaux actuels sur les partis (ni les classiques de la sociologie politique du début du XXe siècle, ni les recherches récentes ne sont mobilisés).

Le très long texte de Jean Philippon sur la figure très française du »député-maire« part d'une bonne idée qui consiste à expliquer le rôle structurant du cumul des mandats dans l'histoire républicaine française. Si le texte est riche, s'appuie sur des éléments d'enquête quantitative et fourmille d'anecdotes, il méconnaît les très nombreuses études de science politique sur cette question et un certain nombre de travaux historiques récents portant aussi bien sur le XIXe que sur le XXe siècles et dont l'absence dans les références fait question car cela conduit à répéter une image d'Épinal sur la vie politique française dont les données sont plus complexes et surtout évoluent dans le temps. À l'inverse l'analyse de l'historien Armin Heinen sur les cabinets ministériels donne un texte court mais précis, maîtrisant la bibliographie des politistes sur cette question et permettant d'illustrer l'originalité de cette pratique très française.

Deux thématiques enfin sont présentes qui permettent d'éviter une simple présentation des structures de la vie politique en Allemagne et en France: le monde militaire et colonial et les questions économiques. Le rapport entre le pouvoir politique et les militaires est abordé par Klaus-Jürgen Müller, l'approche de longue durée de l'auteur permet une mise en contexte des mutations contemporaines. La comparaison des partis coloniaux en France et en Allemagne est menée par Peter Grupp qui avait publié un livre sur le sujet en 1980. L'analyse croisée des deux »lobbies« coloniaux est très instructive car si ce monde associatif à toute une série de points communs, les deux pays voient aussi ressortir des différences dans le rapport à la conquête coloniale et aux discours patriotiques. Ce texte bien informé et suggestif ignore hélas l'important renouvellement historiographique des quinze dernières années sur les questions coloniales et impériales. Les questions économiques ne pouvaient pas être traitées dans leur intégralité. Si il y aurait eu beaucoup à dire sur les conceptions différentes de la »démocratie industrielle« et des négociations collectives dans les deux pays, les deux textes qui clôturent le livre concernent le monde patronal. Sylvie Lefèvre-Dalbin compare les rôles des syndicalismes patronaux des deux côtés du Rhin lors de la mise en place du marché commun européen. En écho aux travaux de la jeune docteur Marine Moguen et sur un terrain actuellement très renouvelé comme l'a montré la soutenance de thèse de Laurent Warlouzet à l'université Paris IV en

décembre 2007, l'auteur illustre bien les attitudes différentes du CNPF et du BDI. Jean-François Eck pour sa part propose un suivi de la Chambre de commerce franco-allemande établie en 1955 après les accords de la Celle Saint-Cloud. En écho au livre qu'il a consacré aux entreprises françaises face à l'Allemagne dans ces années d'après-guerre, il revient précisément sur les subtils équilibres de cette institution originale en n'en niant pas les difficultés (dépendance financière par rapport à la Chambre de commerce de Paris, représentativité toujours délicate). Il conclut en expliquant que la Chambre «a bien été une instance de dialogue qui a permis aux chefs d'entreprise de prendre conscience des impératifs de la compétition internationale et de la nécessité d'une coopération plus étroite entre les deux pays».

Bref, une initiative stimulante mais un livre qui tient pour certaines contributions trop peu compte des travaux récents en histoire et dans les différentes sciences sociales. Le choix des objets traités favorise le plus souvent une histoire comparée intéressante mais très classique qui dialogue assez peu avec l'histoire croisée ou les approches transnationales. Il est regrettable que l'ouvrage ne comporte pas une introduction plus substantielle, que l'on trouve de nombreuses coquilles pour les références dans les notes et que manque un index qui aurait été particulièrement utile pour ce type de démarche comparative sur deux siècles.